



SDEG 16

**Syndicat Départemental
d'Électricité et de Gaz
de la Charente**

Angoulême, le 4 septembre 2025

Monsieur le Maire

Commune de
16560 AUSSAC-VADALLE

Commune de : AUSSAC-VADALLE

Lieu-dit : Rue du Pérat

Observation(s) : Lié à l'aménagement de voirie suite à intégration dans le domaine communal

N° de dossier : 2025 - AE - 0170 - EP

Dossier suivi par Christine MEYER-MICHEL et Pascal NONY

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que les travaux, ci-après, vont commencer prochainement, à savoir :

- Rue du Pérat : éclairage public.

- Montant TTC des travaux :	30 524,23 €
- Contribution de la Collectivité :	4 063,78 €
- Financement pris en charge par le SDEG 16 :	26 460,45 €

Le SDEG 16 reste à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

La Directrice Générale des Services,



Laure GAUTHIER

